

Au menu - Actualité : Lancement du Fonds Français pour l'Alimentation et la santé et de son premier appel à projet - **Mieux comprendre :** Quel intérêt pour les entreprises à participer au Fonds ? - **Initiatives :** Rapports de l'ANSES "régimes amaigrissants" et "nutrition et cancer" - EUFIC - Conférence "controverse scientifique" - Logo "bien manger c'est l'affaire de tous !" - **Engagements et actions de l'industrie alimentaire :** 3 nouvelles chartes d'engagements PNNS.

Actualité

Lancement du Fonds Français pour l'Alimentation et la santé et de son premier appel à projet

Après plusieurs années de travail, et malgré le refus de la reconnaissance d'utilité publique, les membres fondateurs de la Fondation française pour l'alimentation et la santé, convaincus du bien-fondé de leur projet, sont heureux de vous annoncer son aboutissement avec **la création, le 18 juin 2011, d'un Fonds de dotation : le Fonds français pour l'alimentation et la santé (FFAS)**. Initiative conjointe de l'Association Nationale des Industries Agroalimentaires (ANIA) et de l'Institut Français pour la Nutrition (IFN), le Fonds français pour l'alimentation et la santé a vocation à établir un partenariat durable au service de la santé publique entre le monde scientifique et les acteurs économiques. Il se veut un lieu d'échange et de mutualisation des forces, des connaissances et expertises de toutes les parties prenantes : chercheurs, pouvoirs publics, institutions, entreprises.

Le Fonds français pour l'alimentation et la santé a l'ambition de jouer un rôle de promotion de la santé au travers d'une alimentation saine et source de plaisir. **Il soutiendra la recherche sur les déterminants des comportements alimentaires, financera à des fins expérimentales ou en vue de leur changement d'échelle des actions de terrain dont les retombées seront évaluées et organisera le débat pour favoriser un dialogue permanent entre la science et la société.**

Le Fonds est structuré selon les mêmes principes d'organisation et de fonctionnement que la fondation initialement prévue. **Trois pôles opérationnels** assurent le développement de ses missions : le pôle débat, le pôle recherche et le pôle action. Chaque pôle est composé à parité d'experts du monde scientifique et des entreprises. D'autre part, **un Conseil scientifique** composé de personnalités indépendantes donne les orientations scientifiques concernant les actions à mener, et garantit l'impartialité des décisions proposées **au Conseil d'administration** présidé par le Pr Martine Laville. Enfin, des groupes de travail regroupant des acteurs économiques et scientifiques pourront assister les pôles dans leurs missions. L'une des forces du Fonds est de réunir des gens d'origines diverses : nutritionnistes, cliniciens, biologistes, sociologues, historiens, économistes et industriels de l'alimentation, dans la continuité de l'esprit qui a toujours animé l'IFN.

Peu après sa création, **le Fonds français pour l'alimentation et la santé a lancé son premier appel à projets ambitieux et novateur**. Cet appel à projets doté à hauteur de 1.800.000 euros soutiendra trois thématiques. La thématique "actions alimentation santé", fortement dotée (1.200.000 €), concerne des études de grande envergure évaluant, dans la vie réelle et selon les critères de la recherche,

des stratégies d'intervention visant à promouvoir les conditions d'une alimentation favorable au bien-être et à la santé. L'objectif est de soutenir la conception, l'élaboration, la mise en œuvre à titre expérimental et l'évaluation, d'interventions innovantes visant à promouvoir une alimentation favorable à la santé au sein de la population générale ou de publics ciblés.

Les deux autres thématiques portent sur des aspects méthodologiques ou mécanistiques de recherche et d'action plus spécifiques :

- mise en œuvre et évaluation de **systèmes de guidage, d'information nutritionnelle ou de conseils de consommation** sur les produits, dans les lieux de vente ou dans le cadre de la restauration collective et commerciale ;
- compréhension des **mécanismes du plaisir alimentaire** et de ses méthodes d'études.

Le Fonds français pour l'alimentation et la santé **mutualise les financements des entreprises et organismes du secteur privé afin de soutenir des projets de recherche et des actions de prévention de grande envergure**. Pour favoriser le partage des expertises et connaissances, le Fonds soutiendra en priorité des projets permettant le développement de partenariats entre les acteurs locaux de la recherche et de la prévention, publics et privés. La réception des dossiers de soumission s'achèvera le 17 octobre 2011. Les projets seront évalués et sélectionnés par un jury d'experts mis en place par le Fonds selon des critères de sélection prédéterminés. Les résultats de l'appel à projets seront publiés mi-décembre 2011.

Au-delà de cet appel à projets, le Fonds vous donne rendez-vous dès la rentrée de septembre pour participer à ses temps forts du dialogue science-société. Le programme du Fonds comprend ainsi trois conférences et un colloque qui se tiendra le 6 octobre 2011 sur le thème "Alimentation et épigénétique, mieux préparer la santé future de l'enfant". Après cette mise en route, et comme le prévoient ses statuts, le Fonds français pour l'alimentation et la santé entend aussi expérimenter de nouvelles formes de débat public. Il nourrit l'espoir d'en inventer pour vous et avec vous.

Pour en savoir plus sur le Fonds et les appels à projet : www.alimentation-sante.org



Initiatives

Quel intérêt pour les entreprises à participer au Fonds ?

Pour les industries agroalimentaires, et notamment pour les nombreuses PME, le Fonds français pour l'alimentation et la santé est un lieu privilégié d'échange et de mutualisation qui doit leur permettre de mieux comprendre les attentes des scientifiques et des consommateurs. Il est une opportunité unique de création d'une communauté partageant des valeurs au service des consommateurs.

En soutenant le Fonds, les entreprises partenaires associent leur image à une initiative positive qu'elles peuvent mettre en avant dans leur communication institutionnelle : « Notre entreprise soutient le Fonds français pour l'alimentation et la santé, au service de l'intérêt général ». Elles ont de plus accès à des projets

de recherche d'envergure qu'elles ne pourraient soutenir seules.

Les dons sont assortis d'un avantage fiscal représentant 60 % du don et les donateurs sont membres de droit de l'association des amis du Fonds. Ils ont accès à une information privilégiée, notamment via l'extranet du Fonds, et peuvent participer activement aux travaux du Fonds, notamment en rejoignant les groupes de travail des pôles opérationnels et en leur apportant leur expertise sur des dossiers spécifiques.

Pour rejoindre le Fonds ou pour toute autre question : contact@alimentation-sante.org

Publication de deux nouveaux rapports de l'ANSES :

• Régimes amaigrissants : des pratiques à risque

Suite à une saisine du ministère de la santé sur les risques liés aux régimes amaigrissants, l'Anses a sélectionné une quinzaine de régimes, sur la base de leur popularité (livres les plus vendus ou régimes les plus fréquemment cités sur Internet). Dans son rapport, l'Anses montre que les régimes amaigrissants, pratiqués sans recommandation, ni suivis d'un spécialiste, présentent des risques pour la santé plus ou moins graves :

- déséquilibres nutritionnels et inadéquations d'apports, notamment en vitamines et en minéraux (insuffisance et excès),
- perturbations physiologiques (d'ordres osseux et musculaire notamment) ou psychologiques (troubles du comportement alimentaire),
- modifications profondes du métabolisme énergétique et de la régulation du comportement alimentaire à l'origine d'un cercle vicieux de reprise de poids : plus on fait de régimes, plus on favorise la reprise pondérale (effet "yoyo").

Pour en savoir plus :

Avis : <http://www.anses.fr/Documents/NUT2009sa0099.pdf>

Rapport : <http://www.anses.fr/Documents/NUT2009sa0099Ra.pdf>

• Nutrition et cancers : quelles recommandations ?

L'ANSES met en évidence qu'il n'existe pas d'aliment ou de nutriment « anticancer » en soi et que d'une façon générale, pour réduire les risques d'excès ou de déficits en aliments ou nutriments, et prévenir ainsi le risque de cancer, il convient d'avoir une alimentation équilibrée et diversifiée avec un apport calorique adapté aux dépenses énergétiques et une activité physique régulière.

Huit facteurs nutritionnels ayant un effet convaincant ou probable sur le risque de cancer sont identifiés :

- limiter la consommation d'aliments à forte densité énergétique, boissons alcoolisées, viandes rouges, charcuteries, sel et aliments salés,
- privilégier les fruits et légumes, l'allaitement exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois et la pratique d'une activité physique d'au moins 30 minutes par jour et 5 jours par semaine.

Selon l'ANSES, ce travail conforte les préconisations existantes (PNNS, plan cancer) en faveur d'une alimentation variée et qui prônent la mesure vis-à-vis de certains aliments.

Pour en savoir plus

Rapport : <http://www.anses.fr/Documents/NUT2007sa0095Ra.pdf>

Questions/réponses : <http://www.anses.fr/Documents/NUT-QR-NutritionCancer.pdf>

EUFIC, une source utile d'informations scientifiques validées sur l'alimentation

Créé en 1990, European Food Information Council (EUFIC) est un centre d'informations scientifiques, dans les domaines de la qualité, la sécurité, la nutrition et la santé. Il s'adresse notamment aux médias, scientifiques, professionnels de santé ou d'éducation, dans le but de contribuer au changement de comportement du consommateur vers un mode de vie sain et une alimentation équilibrée. EUFIC œuvre en particulier pour l'amélioration de la compréhension du consommateur sur ces sujets et pour cela, participe activement à plusieurs initiatives et programmes de recherche, soutenus par la Commission Européenne, en tant que partenaire pour la recherche et la dissémination des résultats.

Plusieurs outils disponibles sur le site internet d'EUFIC permettent de diffuser des messages clés concernant tous les domaines de l'alimentation : Newsletter « Food Today », revues, dépliants, podcasts, webinars, etc. Vous pouvez également vous associer à une nouvelle recherche sur le comportement du consommateur à l'égard de l'étiquetage social en contactant sophie.hieke@eufic.org

Tous les documents sont disponibles en plusieurs langues sur www.eufic.org

Conférence scientifique du Fonds "controverse scientifique"

Le 19 mai 2011, le Fonds Français Alimentation et Santé a demandé à deux experts, un nutritionniste, le professeur Ambroise Martin et un sociologue, le professeur Jean-Pierre Poulain, de croiser leurs points de vue sur la controverse en sciences. Si la controverse est constitutive de la démarche scientifique, l'emballage médiatique est fréquent lorsqu'elle touche à de enjeux de société autour de l'alimentation. Elle gagnerait à être gérée collectivement, avec plus de transparence et moins de passion. A défaut d'obtenir systématiquement un consensus, la controverse scientifique pourrait être utilisée pour identifier les besoins de recherche et mieux comprendre les intérêts des différents acteurs afin d'éclairer la décision publique.

Les conférences à voir en ligne sur www.alimentation-sante.org

Obtenez le logo du PNA « bien manger c'est l'affaire de tous ! »

Tout organisme à but non lucratif : associations, organismes à caractère public, collectivités... peut demander à bénéficier du logo « bien manger c'est l'affaire de tous ! » sur ses supports de communication, outils pédagogiques, formations, livres, sites internet, des actions concrètes ou animations. Les événements (fêtes, colloques, salons) peuvent bénéficier du patronage du ministère et les outils produits dans ce cadre du logo. En revanche, l'apposition du logo sur des produits alimentaires est totalement exclue.

Le porteur de projet peut se prévaloir de l'obtention de ce logo auprès de ses partenaires, ce qui atteste de la reconnaissance de l'intérêt de la démarche par le gouvernement. Le logo PNA n'impose aucune condition de financement.

Pour en savoir plus : <http://alimentation.gouv.fr/logo-pna>

Engagements et actions de l'industrie alimentaire

Trois nouvelles chartes d'engagements PNNS signées par le Ministère de la Santé

Les chartes d'engagements de progrès nutritionnels "La Vache Qui Rit" et "Kiri" du groupe Bel et "Uncle Ben's" de Mars Food ont obtenu en début d'année la validation du Ministère de la Santé.

Les optimisations nutritionnelles proposées par les signataires portent sur :

- Une réduction globale des lipides et du sodium pour les marques "La Vache Qui Rit" (- 5,6% de lipides et - 6,4% de sodium) et "Kiri" (- 5,7% de lipides et - 5,8% de sodium), d'ici fin 2013, avec en parallèle une

augmentation du calcium de 38% pour La Vache Qui Rit.

- Une réduction du sodium de 24% dans les produits "Uncle Ben's Express" et de 18% dans les sauces "Uncle Ben's" d'ici fin 2011.

Ces 3 nouvelles chartes d'engagements nutritionnels PNNS portent à 26 le nombre de chartes d'engagements signées depuis leur lancement en février 2007 par le PNNS, avec notamment 23 chartes individuelles « entreprises » et 3 chartes d'engagements « collectives ».

Pour accéder aux résumés des chartes signées :

<http://www.sante.gouv.fr/les-chartes-d-engagements-de-progres-nutritionnels.html>

Association Nationale des Industries Alimentaires

21, rue Leblanc • 75015 Paris • Tél. : +33 (0)1 53 83 86 00 • Fax : +33 (0)1 53 83 92 37

www.ania.net

Prochain numéro : septembre 2011

Pour recevoir cette lettre, contactez Séverine FAURE : sfaure@ania.net